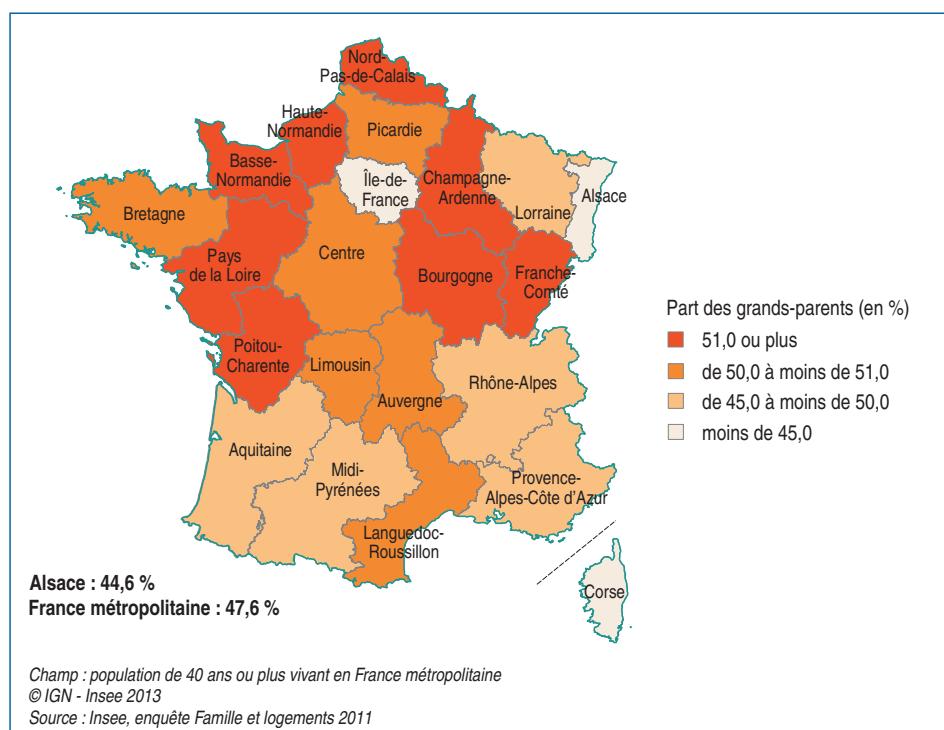


Grands-parents d'Alsace : relativement moins nombreux

En 2011, 407 800 grands-parents vivent en Alsace, soit près de 45 % de l'ensemble de la population de 40 ans ou plus (48 % en France métropolitaine). L'Alsace se situe au 3^e rang des régions métropolitaines derrière la Corse (40 %) et l'Île-de-France (38 %) pour la part des grands-parents.

Cette position résulte, pour partie, de la relative jeunesse de la population.

Part des grands-parents dans l'ensemble de la population âgée de 40 ans ou plus en 2011



Comme en métropole, les Alsaciennes ont plus souvent des petits-enfants que les Alsaciens. Elles sont mères puis grands-mères plus tôt que les hommes ne deviennent grands-pères.

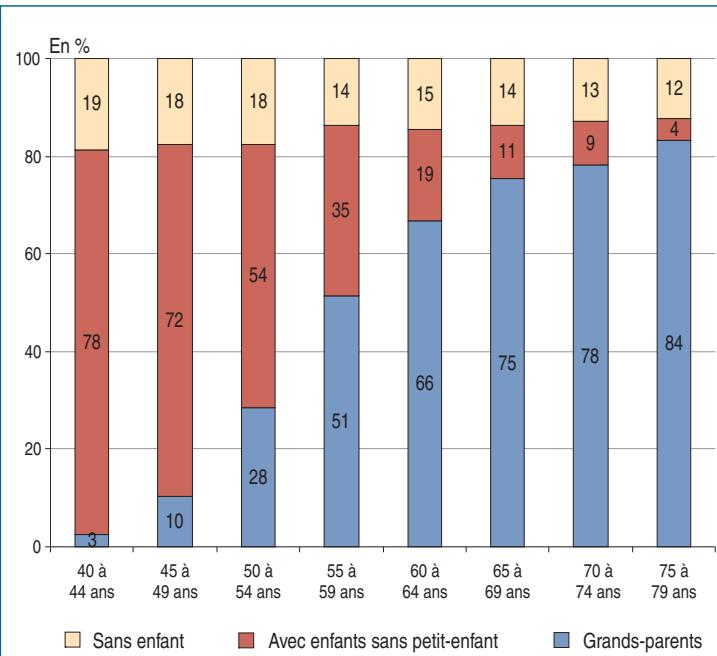
Dans la région, quelle que soit la tranche d'âge, les hommes sont moins souvent grands-pères qu'en métropole. Ainsi, parmi les hommes de 40 ans ou plus, seulement 37 % des Alsaciens sont grands-pères contre 43 % en métropole.

Chez les femmes, cet écart est moins important (51 % en Alsace contre 52 % en métropole). Passé 60 ans, la part des grands-mères devient plus importante en Alsace (81 % contre 78 % entre 60 et 79 ans).

En 2011, une majorité de personnes âgées de 50 à 54 ans ont encore des enfants sans petit-enfant. Dans la tranche d'âge suivante, 51 % sont grands-parents.

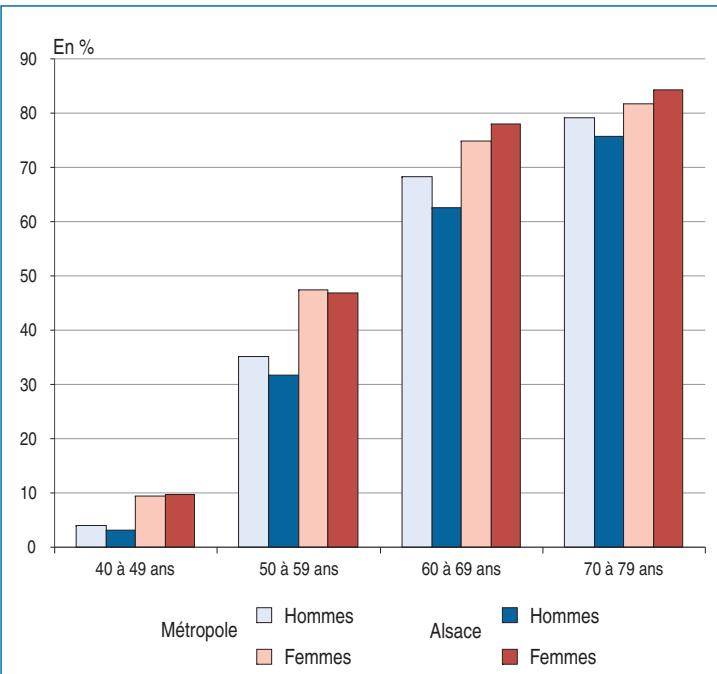
Les Alsaciens ont globalement moins de petits-enfants que l'ensemble de la population métropolitaine (1,7 contre 1,9, moyenne calculée sur l'ensemble des Alsaciens âgés de 40 ans ou plus). Moins souvent grands-parents, ils ont aussi, le cas échéant, une descendance moins nombreuse. Ainsi, entre 70 et 74 ans, seulement 78 % des Alsaciens avaient des petits-enfants en 2011 contre 80 % en France métropolitaine et, passé 40 ans, les grands-parents alsaciens avaient en moyenne 3,8 petits-enfants contre 4,0.

Part de parents et grands-parents en Alsace en 2011



Lecture : Parmi les Alsaciens de 55 à 59 ans, 51 % sont grands-parents et 14 % n'ont pas d'enfant.
Champ : population de 40 à 79 ans vivant en Alsace
Source : Insee, enquête Famille et logements 2011

Part de grands-parents en 2011



Lecture : 10 % des Alsaciennes de 40 à 49 ans étaient grands-mères en 2011.
Champ : personnes âgées de 40 à 79 ans vivant en France métropolitaine
Source : Insee, enquête Famille et logements 2011

Sources

Les résultats sont issus de l'**enquête Famille et logements** (EFL) que l'Insee a réalisée en 2011, en France métropolitaine, en l'associant à l'enquête annuelle du recensement. 360 000 personnes de 18 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire, dont 14 000 Alsaciens, ont répondu à l'enquête. Le nombre de grands-parents vivant en collectivité a fait l'objet d'une estimation.

Définitions

L'âge est l'âge atteint au cours de l'année 2010.

Un **ménage**, ou encore « **ménage ordinaire** », au sens du recensement, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les mariniers et les sans-abri) ou résidant en collectivité (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant « hors ménages ordinaires ».

Bibliographie

Bourgeois A., Légaré J., « Comment la démographie façonne la population des grands-parents », in Regnier-Loilier A. (dir.), *Portraits de familles*, Paris, Ined, Collections Grandes enquêtes, p.453-470, 2009.
 Cassan F., Mazuy M., Toulemon L., « Douze millions et demi de grands-parents », Insee Première n°776, 2001.
 Aerts A.-T., « La fécondité dans les régions depuis les années 1960 », Insee Première n°1430, 2013.
 Nathalie Blanpain, Liliane Lincot, « 15 millions de grands-parents », Insee Première n°1469, 2013.